

**BRIANÇON ALPES PROVENCE
HOCKEY CLUB**



Informations stage d'été 2019

Joueurs/joueuses catégories U9 – U11 – U13

Dates du stage :	Du 12 août au 16 août 2019
Lieu :	Briançon
Clôture des inscriptions :	12 juillet 2019
Coût du stage :	250 € en ½ pension – 450 € en pension complète
Hébergement :	CIPPA (Centre d'hébergement de groupes sportifs à proximité de la patinoire)
Entraîneurs :	Daniel SEDLAK Laurent BOUGRO Jiri BLAZEK
Activités proposées par jour :	1 Séance Glace 1 Séance Hors glace 1 Retour vidéo 1 Activité loisir (piscine, randonnée, accrobranche, paintball)
Contact :	Vincent ÉTOURMY – Président du BAPHC briancon.93003@ffhg.eu  06.07.66.77.09

Envoi obligatoire du dossier d'inscription et règlement au BAPHC avant la date de clôture

Contrôle des documents à joindre :

- La photocopie de l'attestation de licence FFHG 2018/2019 ;
- La copie de l'attestation carte vitale où figure le/la licencié(e) ;
- La copie de l'attestation de votre carte mutuelle où figure le/la licencié(e) ;
- La photocopie d'une pièce d'identité du licencié ;
- L'attestation de réussite au test d'aisance aquatique sans brassards ;
- L'autorisation de pratiquer des activités hors glace (voir Annexe 1) ;
- La lettre de décharge (voir Annexe 2) ;
- La fiche médicale (voir Annexe 3).

L'inscription définitive vous sera communiquée au plus tard le 12 juillet 2019, par mail.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stage d'été du BAPHC - Du 12 au 16 Août 2019

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Coordonnées téléphoniques :

Père :

Mère :

Email

Catégorie :

Club :

N° Licence :

Poste occupé :

Avant

Défenseur

Ailier

Gardien

Pension complète (450 €)

Demi-pension (250 €)

Choix de la formule :

Par chèques bancaires

Ordre BAPHC

50 % à l'inscription

50 % au début du stage

Mode de règlement :

**Inscription à retourner dûment complétée, datée, signée et accompagnée
du règlement au plus tard le 12 juillet 2019
à l'adresse ci-après :**

BAPHC - Patinoire - 37, rue Bermond-Gonnet - 05100 BRIANÇON

Annexe 1

AUTORISATION ACTIVITES HORS GLACE

Je soussigné(e) _____

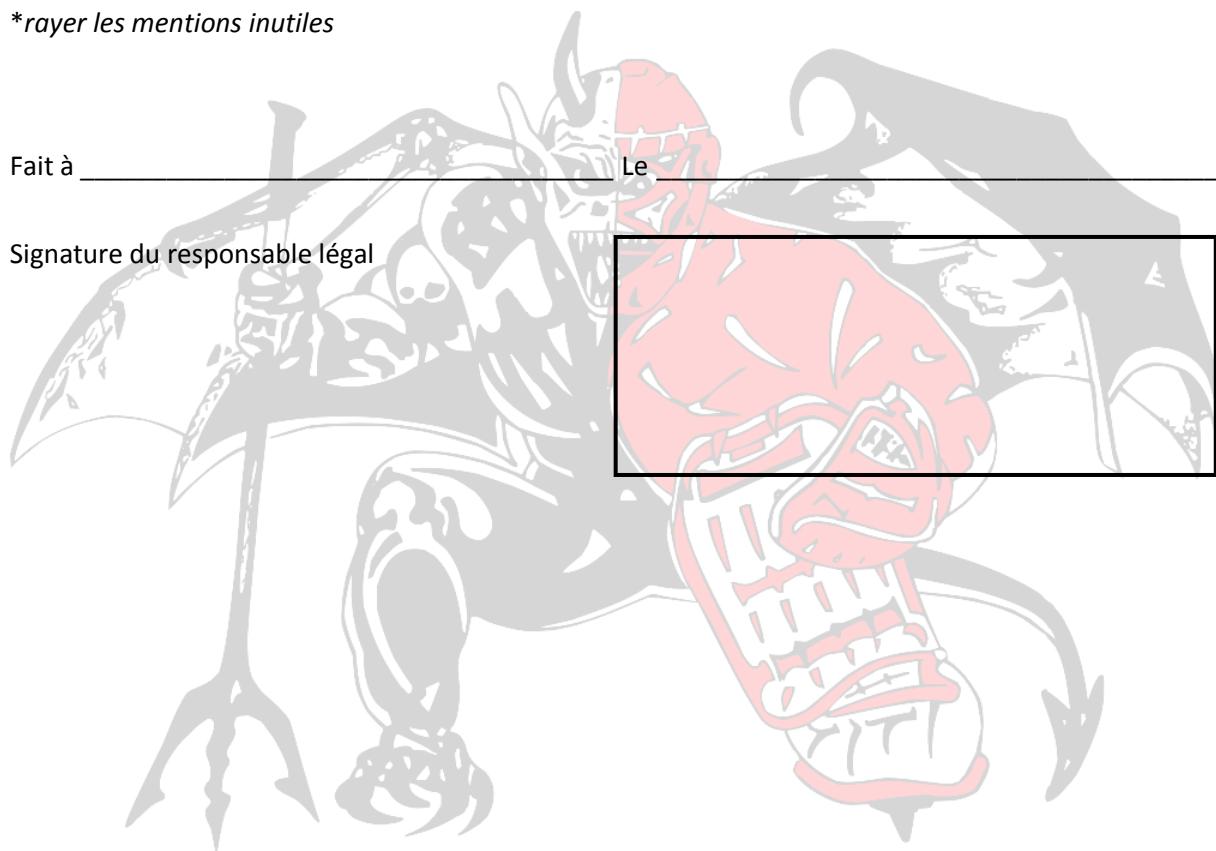
Père, mère, tuteur* autorise mon enfant _____

- à participer aux activités sportives extra Hockey sur Glace qui seront encadrées par les animateurs et adaptées à l'âge de mon enfant, du 12 août au 16 août 2019.
- à utiliser les images de mon enfant à des fins pédagogiques et de communication.

**rayer les mentions inutiles*

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal



Annexe 2

LETTRE DE DECHARGE

Je soussigné(e) _____

Père, Mère, Tuteur (*) autorise le Responsable du stage à faire pratiquer sur la personne de mon enfant _____ toute intervention, anesthésie ou soins médicaux qui, en cas d'urgence, apparaîtraient nécessaires, au cours du stage qui se déroulera à Briançon du 12 août au 16 août 2019.

**rayer les mentions inutiles*

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. domicile : _____

Tél. portable : _____

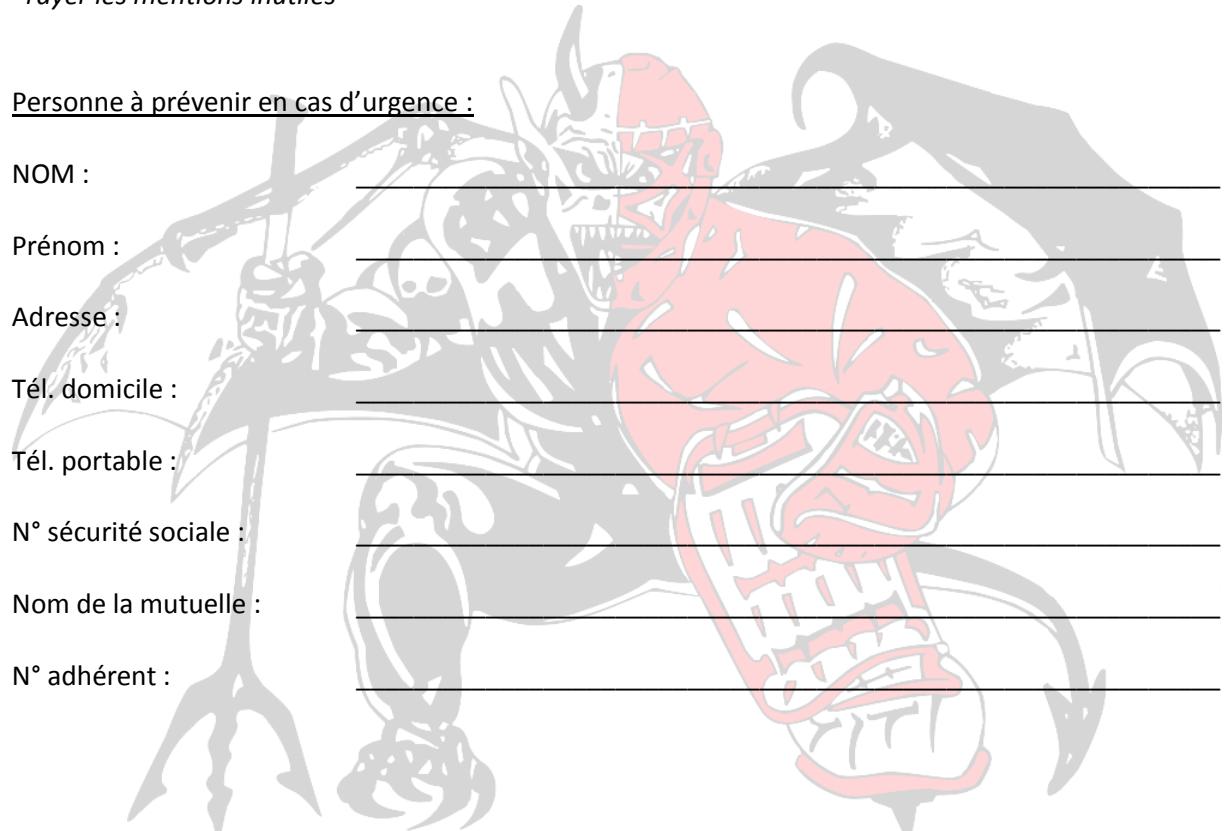
N° sécurité sociale : _____

Nom de la mutuelle : _____

N° adhérent : _____

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal



Annexe 3

FICHE MEDICALE

NOM : _____ PRENOM : _____

Votre enfant suit-il/suit-elle un traitement ? Oui Non

Si oui, lequel ? (remettre la prescription et les médicaments au responsable)

Votre enfant est-il/est-elle allergique ?  Oui Non

Si oui, à quoi ?

Votre enfant suit-il/suit-elle un régime particulier ?

Si oui, lequel ?

Autres remarques :

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal

A large, empty rectangular frame with a black border, occupying the top half of the page. It appears to be a placeholder for an image or diagram.

Conditions d'inscription

➤ Délai de rétraction de 14 jours qui court à compter de la date de signature du formulaire d'inscription par les parents ou tuteurs. Pendant le délai de rétractation, l'éventuel remboursement est effectué dans son intégralité.

➤ **CONDITIONS D'ANNULATION (hors cas de force majeure*) :**

- Avant le 19 juillet 2019 (non-compris) : remboursement à hauteur de 75% des frais d'inscription,
- Entre le 19 juillet 2019 et le 2 août 2019 : remboursement à hauteur de 50% des frais d'inscription,
- Entre le 2 août 2019 et le dernier jour de stage : aucun remboursement possible.

**Cas de force majeure : remboursement de 100% des frais d'inscription.*

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal



TROUSSEAU

Dans un sac personnel qui restera au CIPPA :

- Chaussures de sport (de vrais baskets) ;
- Chaussures de montagnes ;
- Survêtement, shorts, 2- 3 tenues pour les activités plein air ;
- Polaire, kway ou goretex ;
- Maillot de bain (short de bain interdit par le règlement de la piscine) ;
- Sac pour linge sale ;
- Nécessaire de toilette ;

Dans un sac de hockey qui restera à la patinoire :

- Equipement complet de hockey sur glace (prévoir 1 crosse pour la glace et 1 pour hors glace)
- Patins affûtés*
- 2-3 quatre-pattes marqués au nom de l'enfant
- 1 pipette
- Serviette
- Nécessaire de douche (gel douche, shampooing)

***des patins pas suffisamment ou mal affûtés empêchent l'apprentissage du patinage mais aussi la progression du maniement qui nécessite des appuis de qualité.**